



CONVENTION DE PARTENARIAT Chartres le 14/04/2026

ENTRE LES SOUSSIGNES

- ✓ La SPL Chartres Métropole Evènements
Dont le siège est situé Hôtel de Ville - Place des Halles - 28000 CHARTRES

Représentée par Madame Karine DORANGE son Président Directeur Général,
Dénommée l'organisateur

Et

- ✓ AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX
Dont le siège est 4 rue de Châteaudun - BP 20159 - 28103 DREUX CEDEX

Représenté par Monsieur Christophe LE DORVEN, son Président,
Dénommé le partenaire

Adresse de correspondance

SPL Chartres Métropole Evènements - Hôtel de Ville - Place des Halles - 28000 CHARTRES

SA au capital de 2 470 000 - 341 526 812 R.C.S. Chartres - A.P.E 701 C

IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIV

ARTICLE 1 : DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION

L'Artisanat C'Chartres fait son show : du vendredi 2 au dimanche 4 octobre

Quand le savoir-faire entre en scène !

Trois jours pour voir, comprendre et ressentir l'artisanat comme jamais auparavant : du vendredi 2 au dimanche 4 octobre, l'Artisanat C'Chartres revient pour une nouvelle édition haute en couleurs et en émotions. Pendant trois jours, le salon transforme l'Illiade en une grande scène dédiée aux savoir-faire, où plus de 500 artisans, accompagnés des CFA et lycées professionnels de la région Centre-Val de Loire, viennent partager leur passion avec le public.

Cette année, l'artisanat sort des coulisses et prend toute la lumière. Sous le thème « L'Artisanat C'Chartres fait son show », le salon propose une immersion vivante et spectaculaire dans des métiers où le geste, la créativité et l'engagement sont au cœur de chaque réalisation. L'Artisanat C'Chartres se veut avant tout un salon dynamique et accessible, où la transmission se fait naturellement, dans une ambiance conviviale et festive. Un rendez-vous unique pour applaudir les talents, découvrir les métiers et vivre des moments mémorables en famille ou entre amis.

Un terrain d'inspiration pour les talents de demain

L'Artisanat C'Chartres, c'est aussi un salon pédagogique et inspirant, dédié à la découverte des métiers et à l'orientation, à la formation et à l'alternance, et surtout aux parcours professionnels dans l'artisanat. Les jeunes pourront échanger avec des professionnels passionnés, découvrir les formations proposées par les CFA et lycées professionnels de la région Centre-Val de Loire, tester des gestes, poser des questions et, peut-être, faire naître une vocation. Ici, on montre que l'artisanat est un secteur d'avenir, innovant, créatif et porteur de sens : des passions qui donnent envie d'oser !

Un spectacle de talents et de passion à ne pas manquer

Parce que l'artisanat sait aussi surprendre, tout au long du salon les visiteurs seront plongés dans un véritable show vivant, où les artisans deviennent de véritables acteurs de leur métier, prêts à révéler leurs techniques, leur univers et leur savoir-faire. Chaque stand devient un lieu d'échange et de découverte, chaque démonstration un moment unique qui met en lumière la richesse et la diversité des métiers artisanaux. Les gestes précis, les matières qui prennent vie, les talents qui s'expriment... le spectacle est partout. Pour rythmer l'événement, des temps forts et animations pourraient ponctuer le salon, offrant au public une mise en lumière vivante inédite et spectaculaire des talents artisanaux : concours d'artisans, créations en direct et démonstrations...

Et pour ajouter une touche de mystère et d'émotion, un concert pourrait illuminer la nocturne, offrant aux visiteurs une expérience inoubliable.

L'artisanat sous les projecteurs

« L'Artisanat C'Chartres fait son show », c'est un concentré de talents, de passion et d'émotions. Un événement où l'on découvre, où l'on apprend, où l'on s'émerveille... et où l'artisanat révèle toute sa puissance créative. Un rendez-vous incontournable pour les familles, les jeunes talents et les amoureux du savoir-faire français. Entrez dans le spectacle et venez vivre l'artisanat comme vous ne l'avez jamais vu !

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DU PARTENAIRE

- ❖ L'AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX assurera le parrainage de l'Artisanat C'Chartres qui se déroulera du vendredi 2 au dimanche 4 octobre 2026, à L'Illiade, dans les conditions décrites aux présentes et apparaîtra comme tel sur les supports de communication définis ci-après en fonction de son enveloppe budgétaire d'un montant de 10 800 € H.T soit 12 960 € TTC.

L'AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX accueillera les artisans de son choix sur cet espace.

- ❖ L'AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX, en tant que partenaire de l'Artisanat C'Chartres, s'engage à assurer la prise en charge et l'animation de l'espace suivant :
 - Emplacement de 54 m² avec 4 angles ouverts. Il sera équipé de moquette, ainsi que d'une puissance électrique de 4 kw. Le stand sera positionné, dans la mesure du possible entre les exposants du secteur décoration-mode et les exposants du secteur alimentaire.

Le versement de la somme sera effectué pour moitié à la signature de la présente convention par virement. Le solde sera à verser le 30 juillet 2026 au plus tard.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENT DE L'ORGANISATEUR

- ❖ La SPL Chartres Métropole Evènements s'engage à promouvoir l'Artisanat C'Chartres au travers d'un plan de communication composé de documents de promotion, de programme, d'affiches 4m x 3m, d'affiches 40cm x 60cm et de différents mailings visiteurs, grand public et professionnels.
- ❖ La SPL Chartres Métropole Evènements s'engage à respecter les points suivants :
 - La mise à disposition d'un emplacement de 54 m² avec 4 angles (soit 9 m x 6 m) équipé de moquette ainsi que d'une puissance électrique de 4 kw.
L'équipement de l'espace (mobiliier, réserve...) est à la charge du partenaire.
 - La mise à disposition d'affiches 40x60, de flyers et de programmes présentant l'édition 2026 (nombre à définir).
 - La présence du logo de L'AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX sur le site Internet de la manifestation en tant que partenaire et lien vers le vôtre.
 - La présence du logo de L'AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX sur l'ensemble des outils de communication.
 - La mise à disposition de 100 invitations gratuites pour inviter vos clients.

4 : COMPETENCE JURIDIQUE

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux de Chartres, mais seulement après épuisement des voies amiables.

Adresse de correspondance

SPL Chartres Métropole Evènements - Hôtel de Ville - Place des Halles - 28000 CHARTRES

SA au capital de 2 470 000 - 341 526 812 R.C.S. Chartres - A.P.E 701 C

ARTICLE 5 : MODIFICATION

Toute modification du présent contrat devra faire l'objet d'un avenant. Le présent document est établi en 2 originaux acceptés, paraphés, et signés par les parties intéressées.

Fait à Chartres, le 14 août 2026

Karine DORANGE



Président Directeur Général
SPL Chartres Métropole Evénements

Christophe LE DORVEN



Président de l'AGGLOMERATION
DU PAYS DE DREUX

Adresse de correspondance

SPL Chartres Métropole Evénements - Hôtel de Ville - Place des Halles - 28000 CHARTRES

SA au capital de 2 470 000 - 341 526 812 R.C.S. Chartres - A.P.E 701 C